

Dernière Heure

UNE AUTO S'EST JETÉE SUR UN PYLON, A ROUBAIX

Un de ses occupants fut tué

Un malheureux accident d'auto s'est produit hier soir, à 21 heures, à proximité de la place du Travail, à Roubaix.

Une automobile conduite par M. Robert Vandecruyck, 32 ans, industriel, rue Erasme, Roubaix, revenant de Lille, suivait le boulevard de Lyon. A côté du conducteur avait pris place M. Gaston Watremes, 60 ans, représentant, demeurant, 17, rue Paul Demulder, à Roubaix.

La voiture arrivait à l'angle de la place du Travail et du boulevard de Lyon, lorsque le pilote, ébahi par les phares d'une autre auto venant de la direction de l'Église Saint-Jean-Baptiste braqua brusquement vers la gauche. Malheureusement, la voiture monta sur le trottoir et vint buter violemment contre un pylon de tramway. Par suite de choc, M. Watremes, qui occupait la place gauche du siège avant, donna de la tête dans la glace de la portière, qui vola en éclats. Il poussa un cri, mais M. Vandecruyck ne croyait pas que son ami était terriblement atteint.

Après avoir redressé sa direction, il continua sa route, mais, arrivé rue Paul Demulder, il constata que M. Watremes ne donnait plus signe de vie.

M. le docteur Loth, mandaté de toute urgence, put constater la mort due à une hémorragie abondante provoquée par une plaie de 4 centimètres occasionnée à la région temporale gauche par des éclats de verre.

M. Fischer, commissaire de permanence, s'est rendu sur les lieux et a ouvert une enquête. L'auto de M. Vandecruyck ne pouvant plus partir a été remorquée et conduite au garage du Centre, Grand-Place.

D'autre part, le corps de la victime dont la famille est actuellement absente de Roubaix a été transporté au dépôt mortuaire de l'Église Saint-Jean-Baptiste. L'enquête continue et plusieurs témoins seront entendus aujourd'hui.

Jusqu'à présent, les éléments recueillis semblent confirmer qu'il s'agit d'un accident dû à la fatalité.

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

mes décidés à mener toutes actions contre la déchéance faite contre M. Ouzan, secrétaire fédéral du Syndicat des mineurs ; nous demandons le droit élargi en Algérie, pour la libération de tous les opprimés politiques. S'élève aux cris de vive le front unique des travailleurs, qui sera le salut du prolétariat ; nous sommes

LITERIE

MATELASERIE DU NORD

23, rue de Lanno, ROUBAIX

FABRIQUE ET VEND

TOUT ce qui concerne la LITERIE

== Pour tous vos achats en ==

LITS, SOMMIERS, MATELAS

Adressez-vous à ELLE en CONFIANCE

Vous verrez que sa réputation est méritée

Nulla part vous ne trouverez des prix aussi bon marché

La qualité de ses marchandises est irréprochable : —

SA SPÉCIALITÉ FAIT SA SUPÉRIORITÉ

ENTRÉE LIBRE

GRAND CHOIX DE COUVERTURES LAINE ET COUVRE-LITS QUATÉS

Livraison gratuite à domicile

NEUVILLE-EN-FERRAIN

Allocations militaires. — Les jeunes gens soutiens de famille incorporeables en avril prochain peuvent demander l'allocation militaire en maintenant le rattachement à la mairie pour les pièces à produire.

Bureaux de la Mairie. — A l'occasion du renouvellement des bureaux de la Mairie seront fermés lundi toute la journée, seules les déclarations de naissance ou de décès seront reçues de 9 h. à 10 h.

Etat civil. — Naissances : Christiane Wyszynski, cour de l'Église 5.

CORDONNIERS

Boisse sur Ouiry Tiges et Pencaeniers Nape et Derby vache, 18, rue de la Halle, ROUBAIX (près Grand-Place).

MARCO-EN-BARGEUL

Accident du Travail. — L'ouvrier tourneur Dhainaut Marcel, âgé de 33 ans, occupé dans les ateliers de l'E.L.R.T. s'est cogné la jambe gauche contre la carcasse d'un moteur, le docteur Decousser, qui lui a prodigé des soins lui a prescrit un repos de trois semaines environ.

LA MOTO GILLET-HERSTAL

STYLSON DE GRAND STYLE

tous les modèles visibles à l'Agence Charles CABARET 163, rue de Tourcoing, ROUBAIX

LINSELLES

Vaccinations antidiptériques. — Les 2e séances de vaccination antidiptériques auront lieu à la Maternité, rue Pasteur, par M. le Dr Cuisinier vendredi à 15 h. 30.

Bureaux de la Mairie. — A l'occasion des fêtes, les bureaux seront fermés lundi 9 janvier de 9 h. à 12 h.

FOURRURES

AUX BEUVERES, 9, rue du Bois, RZ Grand choix de Pelliceries, Gardures, Astrakans, Karakuls, Escarps, Skungs.

HERSEAUX

VOL AVEC EFFRACTION

D'audacieux cambrioleurs se sont introduits, dans la nuit de vendredi à samedi, dans une épicierie-buvette de la rue du Petit-Arsin, près du bureau de la gare d'Herseaux, tenu par M. et Mme Liévens-Vandenbosser.

EN BELGIQUE

A la suite de la nomination de M. Robert Gillon, comme sénateur, c'est M. Michel Terinck qui est désigné comme conseiller provincial.

TOURNAI

EXPLOSION

DANS UNE BOULANGERIE

Une explosion s'est produite hier vers 2 h. 30, dans une boulangerie exploitée par M. Boccullion Raymond, rue de Pont, 45. Un four à cuire était en pleine activité lorsqu'un tube servant au chauffage se rompit, provoquant une explosion. Il y eut heureusement pas d'accident de personne. La four à cuire fut déformée et quelques carreaux de vitre de l'atelier se brisèrent.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 23 DECEMBRE

Rupture de bar d'expulsion. — Pour rupture de bar d'expulsion, 15 jours de prison à Cosme Vincent, sujet italien, négociant en tissus, sans résidence fixe.

Groupe et injures. — Au cours d'une discussion, Demetrisse Camille, bourgeois à Biévans, a donné des coups à Feyerier Pierre, de Lessines, qui en subit une incapacité de travail de 15 jours. A l'occasion de la discussion, Feyerier fut atteint de 70 fr. d'amende à payer pour injures. Il y a sur les 15 jours de prison un autre au second, partie civile, 370 francs de dommages-intérêts.

HERSEUX

VOL AVEC EFFRACTION

D'audacieux cambrioleurs se sont introduits, dans la nuit de vendredi à samedi, dans une épicierie-buvette de la rue du Petit-Arsin, près du bureau de la gare d'Herseaux, tenu par M. et Mme Liévens-Vandenbosser.

HERSEUX

VOL AVEC EFFRACTION

D'audacieux cambrioleurs se sont introduits, dans la nuit de vendredi à samedi, dans une épicierie-buvette de la rue du Petit-Arsin, près du bureau de la gare d'Herseaux, tenu par M. et Mme Liévens-Vandenbosser.

HERSEUX

VOL AVEC EFFRACTION

D'audacieux cambrioleurs se sont introduits, dans la nuit de vendredi à samedi, dans une épicierie-buvette de la rue du Petit-Arsin, près du bureau de la gare d'Herseaux, tenu par M. et Mme Liévens-Vandenbosser.

HERSEUX

VOL AVEC EFFRACTION

D'audacieux cambrioleurs se sont introduits, dans la nuit de vendredi à samedi, dans une épicierie-buvette de la rue du Petit-Arsin, près du bureau de la gare d'Herseaux, tenu par M. et Mme Liévens-Vandenbosser.

LES FRAUDEURS

Le douanier a arrêté et remis à la garde-mairie de Tourcoing le nommé Jules Rus, 42 ans, sans domicile fixe, qui importait 30 kilos de tabac de provenance étrangère. Un complice a pu prendre la fuite sans être rejoint.

AVIS AUX ÉPARGNANTS

Les déclarations de comptes de l'année 1932-1933, les déposants qui n'ont pas d'opérations à faire sont invités à ne pas se présenter dans le courant de ce mois pour le règlement des livrets.

Les remboursements des guichets aura lieu le mardi 3 janvier 1933.

APRÈS LES GRANDS TRAVAUX

On a fait filer les travaux de démolition de la rue des Orphelins et l'érection des immeubles de rapport appartenant aux Ecoles de la rue de la République, par M. Dron. Ce film documentaire sera projeté dans la Salle des Fêtes de l'Hospice général, rue de Tournai et 3, rue d'Harve, à 15 h. samedi 31 décembre 1932.

AVIS AUX ÉTRANGERS

Les étrangers détenteurs de cartes d'identité valables pour les années 1931-1932, sont informés que, par suite de nouvelles instructions de l'autorité supérieure, la validité desdites cartes est prorogée jusqu'au 31 mars 1933.

En conséquence, ils sont avisés que le renouvellement aura lieu à partir du 1er avril 1933, les cartes concernées à cet effet en temps utile avec indication des pièces à fournir.

WILLEMS

Établissements publics. — Tous les établissements publics sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 h. du matin dans la nuit du 2 au 3 janvier.

Paroisse de la Mairie. — La Mairie sera fermée le 2 janvier. La mairie sera ouverte au bureau de l'Etat civil fonctionnera le 3 janvier de 11 h. à midi.

Offices d'Etat civil. — Perception de la taxe de 10 francs sur le mariage, les mariages civils le 5 janvier de 10 h. 30 à 13 h. 30 à la Mairie.

Sociétés et Comités

CLUB PHILHARMONIQUE COLBERTISTE. — Les répétitions reprendront dimanche 15 janvier à 10 h. précises.

AMICALE DES COMBATTANTS. — Le Bureau de la Fédération informe qu'en raison des fêtes de Noël, la perception de l'adhésion, la perception des cotisations se fera de la manière suivante :

— Pour les Combattants : Pendant les mois de janvier et février, aux permanences établies par les groupes. Aucune cotisation ne sera perçue à la Fédération pendant ces deux mois. A partir du 1er mars, la perception des cotisations se fera de la manière suivante :

— Pour les Combattants : Pendant les mois de janvier et février, aux permanences établies par les groupes. Aucune cotisation ne sera perçue à la Fédération pendant ces deux mois. A partir du 1er mars, la perception des cotisations se fera de la manière suivante :

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

FLERS-BREUCQ

A la Mutuelle du Breucq. — La Société de secours mutuels ayant établi un service d'assurances sociales que dirige M. Gourdin, secrétaire ; ce dernier informe les assurés sociaux (hommes, femmes, enfants), affiliés à la caisse de Fliers-Breucq (Mutuelle du Nord), qu'ils ont le droit de bénéficier de la prestation que lui assure la permanence aux lieux 3, avenue du Sart, trois jours par semaine, lundi, mercredi, et vendredi, de 9 h. à 20 h. ; b) de l'échelle des cotisations ; c) de l'échelle des cotisations des ordonnances et certificats ; d'emploi devant être remis d'abord au bureau de la permanence ; e) que la carte-lettre portant tous les renseignements demandés devra être mise obligatoirement à jour au bureau de la permanence ; f) de la manière de remplir la carte-lettre ; g) de l'assurance risquant de perdre ses droits aux prestations ; h) de la délivrance des feuilles-maladie, certificats d'emploi, etc. pour les assurés obligatoires et feuilles-maladie pour les facultatifs se fera tous les jours. En cas d'absence au 3, avenue du Sart, s'adresser au domicile du secrétaire général, même avenue, 6.

Les membres en retard de leurs cotisations pour l'année 1932 sont invités à régler pour le 3 janvier afin de éviter la radiation conformément au règlement de la société.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort de l'abbé Van Honnaert, curé d'Annapes depuis 1923, survenue le 26 décembre.

Nombreux furent ceux qui tinrent à assister vendredi à 17 h. aux malines chantées par l'abbé Van Honnaert.

Les funérailles de l'abbé Van Honnaert eurent lieu samedi à 10 h., en l'église paroissiale, au milieu d'un concours de fidèles imposant.

En l'absence du curé, les malines furent dites par le vicaire, M. le curé de l'Institut St-Jean et leur professeur, l'école des garçons et leur directeur M. Coudin, l'école des filles et leur directrice Mlle Mahieu, entourée de ses adjointes, les enfants de Marie et leur présidente, Mlle Duthoit, accompagnées des religieuses de la paroisse de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques, les Mesdemoiselles de la Madeleine et Mme Desplanques.

ANNAPLES

Funérailles. — Nous avons annoncé la mort